

panique au sujet du blé, ce que tout gouvernement pénétré de la gravité de la situation eut fait à notre place, je crois. Cette démarche eut au moins pour résultat de sauver la situation pour le moment. Tout ce que je puis dire c'est que nous ferons tout ce qui est nécessaire pour placer l'agriculture sur une base ferme et stable; mais quiconque a suivi l'histoire des mouvements mondiaux depuis dix-huit mois comprend que le fait de n'avoir pas prévu ce qui venait est la cause de ce qui existe. Le très honorable membre a mentionné hier la nécessité d'étudier et de discuter, et j'ai lu dans les journaux libéraux qu'il n'avait pas pris une décision précipitée mais, oh! combien profonde. On a dit qu'il avait scruté l'avenir; mais laissez-moi citer deux ou trois exemples. Il avait conclu un traité avec l'Australie et ce n'est qu'en ayant recours à un *modus vivendi* que nous avons réussi à sauver l'industrie laitière canadienne, cette industrie allait bientôt se trouver dans le même état que sous l'ancien régime. Il en fut de même avec la Nouvelle-Zélande en vertu d'un décret du conseil; puis il dit: Comment aurions-nous pu savoir ce qui se produirait? Que s'est-il produit? Il donna avis de la révocation du traité. Les relations entre la Nouvelle-Zélande et le Canada aujourd'hui sont si tendues qu'il est difficile de les supposer pires. Avec le traité négocié en vertu d'un décret du conseil il créa une avenue commerciale et les gens de la Nouvelle-Zélande ont profité de cette avenue. Nous avons acheté 50,000,000 de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande l'an dernier tandis qu'il y a quelques années nous n'en achetions pas du tout. Cette avenue de commerce a été fermé subitement et ce pays devra en trouver une nouvelle. Il aurait été mieux pour la Nouvelle-Zélande de n'avoir jamais compté sur ce marché que d'avoir eu à souffrir ce qui est arrivé. C'est là un exemple de perspicacité et de finasserie politique que l'on blâmerait fortement chez tout autre.

Considérez maintenant le traité avec la France et voyez le tort qu'il cause au peuple de notre pays. Comme notre collègue le disait hier, l'Italie et la France ont relevé leur tarif contre le blé canadien tandis que nous ne pouvons rien faire; il nous faut nous contenter du minimum que nous accorde le traité.

Je passe maintenant à un autre point. Il a demandé pourquoi nous avons adopté des mesures relatives au tarif de préférence avec la métropole avant de nous rendre à la conférence impériale. Je vais dire à la Chambre pourquoi nous l'avons fait et tout homme d'affaires sait déjà pourquoi. Quelqu'un suppose-t-il que nous soyons allés en Angleterre avec ces tarifs dans le but de conclure un

marché quelconque? Tout le monde savait la chose impossible, mais nous avons fait ce que feu James Robb tenta vainement de faire. Comme on se le rappelle, il tenta de relever les droits avant la signature de la convention avec l'Australie, mais il lui fut impossible de le faire à cause de l'opposition de certains membres de son parti. Il n'avait pas une majorité, mais nous l'avions et il nous fut possible de passer la mesure. Mes honorables amis de la gauche comprennent cela facilement.

Puis, on nous dit que nous ne pouvions marchander à une conférence impériale. Juste après, cependant, mon honorable ami parle de la république Argentine. Quelle est la situation dans ce pays? L'ambassadeur britannique en est venu à une entente avec ce pays d'après laquelle l'Argentine doit livrer tant de boisseaux de blé à la Grande-Bretagne en échange de produits manufacturés; les quantités sont fixées pour chaque produit. C'est le seul genre de marché que vous réussirez à leur faire accepter, et le chancelier de l'Echiquier m'a dit qu'il s'est personnellement rendu aux banques pour voir au crédit nécessaire.

M. DONNELLY: Ils vendent leur blé.

Le très hon. M. BENNETT: A quel prix?

M. DONNELLY: A un prix supérieur au nôtre.

Le très hon. M. BENNETT: Du tout. J'espère que l'honorable député est mieux renseigné. De fait, nous avons vendu à la Grande-Bretagne 25 millions de boisseaux de blé de plus que l'an dernier.

M. DONNELLY: On le donne pour rien.

Le très hon. M. BENNETT: Si tel est le cas, la Russie paye une subvention aux acheteurs. Puis-je faire remarquer que le marchandage a formé la base de toutes les conventions avec l'Angleterre. Se trouve-t-il ici présent quelque membre qui se rappelle la convention de Cobden avec la France, la convention qui a suivi le rappel des droits protecteurs sur le blé? Lisez la vie de Cobden et voyez les difficultés qu'il a eues à ce sujet. Prenez notre convention actuelle avec la France; tous les traités d'une certaine valeur suppose le marchandage. Ceux qui ne s'intéressent qu'au côté académique de ces questions dénoncent toujours les actes des hommes pratiques. Nous avons un gouvernement pratique et, dans ces circonstances, nous nous proposons de poursuivre ce marchandage. Nous avons négocié avec d'autres parties de l'empire et continuerons de le faire à l'occasion.